

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le 15 JUN 2020

ID : 031-213105612-20200610-D\_2020\_16-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 30
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 3

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

L'an deux mille vingt et le 10 juin à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Grande Halle sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 4 juin 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL.

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : MME PIEROT (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), M. ESPIAU (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT)

M. DENIS MOLET a été élu secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION n°2020/16

#### **Objet : Adoption du Procès-Verbal 2020-01 du conseil municipal du 29 janvier 2020**

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2020/01 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 29 janvier 2020.

#### **Décision**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'adopter le Procès-Verbal N°2020/01 rédigé, suite à la séance du conseil municipal du 29 janvier 2020.

- Transmis le 15 JUN 2020

- Affiché le

15 JUN 2020

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint au Maire  
David ROFÉ

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Marc PÉRE

